

Table des matières

Point de vue

Gros plan sur la société civile

Société civile : pour des solutions politiques négociées avec les partis politiques

La société civile et les médias ensemble contre la torture au Kenya

Rivières et pierres : activisme des citoyens infectés par le VIH

Compostage en ligne : recours aux centres de télétraitement pour partager les expériences dans le domaine agricole

La société civile considérée comme un concurrent par l'État

Dans ce numéro

Choisir des exemples de chaque fonction de la société civile s'est révélé difficile compte tenu de la richesse du matériel présenté à la conférence. Cependant, les exemples présentés ci-après illustrent bien les débats. Le premier décrit la limite difficile entre l'activisme politique et ce que l'on considère comme un travail à la mesure de la société civile dans les jeunes pays, aux régimes politiques débutants.

Le deuxième examine l'encouragement à la responsabilisation politique, en se penchant sur le rôle du journalisme politique et la collaboration avec les OSC afin de rendre justice aux victimes de la torture policière.

La troisième fonction, qui consiste à établir la confiance sociale, la réciprocité et des réseaux, évoque l'expérience des groupes de soutien aux personnes infectées par le VIH/Sida, que Henry Armas a étudiée au Pérou. Comment ont disparu la proximité et l'énergie initiales de ces groupes quand les programmes à grande échelle de lutte contre le VIH ont commencé. La quatrième fonction est illustrée par l'utilisation innovante des ordinateurs pour diffuser en ligne l'expertise agricole des autochtones à des groupes d'agriculteurs de Kerala, Inde. Enfin, un exemple du Nicaragua montre comment les OSC ont utilisé l'espace inhabituel obtenu au titre de la Constitution pour se mobiliser en faveur de meilleurs services et d'une aide humanitaire plus efficace alors que le gouvernement les considère comme des concurrents.

Point de vue : Gros plan sur la société civile

Quelque 140 personnes de 40 pays se sont réunies à l'occasion de notre conférence de décembre 2008, 'Whatever Happened to Civil Society?' (Qu'est-il arrivé à la société civile ? (traduction ad hoc)) pour tenter de dégager une conception commune sur la société civile et son importance dans le monde aujourd'hui. Les discussions ont porté sur ce que sont, d'après nous, les cinq fonctions principales de la société civile : produire la base sociale de la démocratie, promouvoir la responsabilisation politique, bâtir la confiance sociale, la réciprocité et des réseaux, imaginer et favoriser les alternatives et agir en faveur des droits des citoyens et du concept de citoyenneté.

Les discussions ont eu pour point de départ 40 études de cas et présentations en plénière. Alors que certains orateurs ont eu l'impression que la société civile avait été "négligée" ou "oubliée", de nombreux autres ont pensé que grâce à la conférence, nous avions "redécouvert" sa réelle signification en nous concentrant sur ces cinq fonctions.

Il est ressorti de la conférence que l'on ne saurait résumer la société civile à un ensemble d'ONG travaillant pour l'industrie de l'aide. Il ne faut pas apprécier la société civile en classant par catégories les organisations qui en font partie (par exemple, les organisations caritatives, les ONG, les OSC, etc.) ou par type d'activités des ONG de développement (par exemple, l'alphabétisation, un travail en matière de santé, d'eau, l'éducation).

Par contre, nous avons décidé de tenter de comprendre le fondement de la société civile et son rôle au sein de la société et de l'État nation.

Les études de cas ont toutes souligné l'importance de la société civile dans une série de contextes et de types d'activité allant de la réforme juridique, l'utilisation des médias, en passant par des initiatives communautaires à petite échelle, l'adaptation de la technologie et l'engagement politique. Ce numéro d'ONTRAC donne des exemples représentatifs des études de cas présentées à la conférence. Nous avons examiné les problèmes rencontrés dans le cadre du renforcement des capacités et des compétences locales et avons conclu que la pratique du développement affaiblissait parfois les initiatives et la représentation des citoyens au lieu de l'encourager. C'est pourquoi nous avons cherché à comprendre et à étudier les cas où la collaboration entre les différents acteurs avait été fructueuse et avons conclu que la collaboration était possible, mais pas si certains groupes tentaient de monopoliser l'espace civique et de se développer au détriment de la société civile locale.

De nombreuses ONGI présentes à la conférence ont reconnu avoir pu jouer un rôle à cet égard et certaines ont le sentiment que le financement international n'a pas toujours servi à soutenir la société civile à long terme puisqu'il avait entraîné des déséquilibres sur le plan des ressources et de l'énergie au niveau local. Alors que de plus en plus de pays entrent dans la catégorie des "revenus moyens" et que le financement étranger dans ce cas disparaît, il est impératif de redécouvrir les véritables rôles de la société civile pour que celle-ci puisse relever les défis sans financement extérieur.

La conférence s'est clôturée sur les questions suivantes : Comment allons-nous rattraper la décennie perdue de soutien à la société civile? Comment pouvons-nous redresser une situation où le renforcement de la société civile est considéré comme une fin en soi plutôt que comme un moyen de fournir des services ?

Brian Pratt, Directeur, INTRAC
bpratt@intrac.org

Fonction 1: Produire la base sociale de la démocratie

Société civile – Pour des solutions politiques négociées avec les partis politiques

Les pays d'Asie centrale ont adopté des systèmes de gouvernance démocratique pendant la période qui a suivi la chute de l'URSS. Cette démocratie est toutefois faible et creuse. Les gouvernements sont de type autoritaire et les citoyens sont écartés du processus décisionnel. Dans ces pays, les organisations de la société civile (OSC) comprennent à présent qu'il faut des solutions politiques. Elles ont donc commencé à donner corps à la démocratie par des manifestations, des actions et en s'engageant avec les partis politiques de l'opposition.

Les ONG sont des institutions fortes

Dans les pays postsoviétiques, les ONG sont apparues comme des éléments à part entière de la société civile seulement dans les années 1990. Au début, les ONG avaient un rôle de "secouriste", mettant en place des activités visant à soulager les personnes souffrant de la transition à une économie de marché. En même temps, elles ont appris à rédiger des propositions de projet, se faire des relations avec les donateurs et d'autres ONG et à collaborer avec les autorités. À la fin du siècle dernier, de nombreuses ONG ont compris qu'elles constituaient un bon moyen pour résoudre les problèmes sociaux. Des ONG comprenant qu'atténuer les problèmes en surface n'allait pas apporter de résultats à long-terme sont apparues. Des militants et des lobbyistes, des mouvements souhaitant que des solutions soient apportées aux problèmes locaux et des alliances voulant influencer les décisions sont également apparus et les ONG ont commencé à adopter une démarche plus politique pour résoudre les problèmes sociaux.

Ces trois dernières années, les ONG ont commencé à se rapprocher des partis politiques partageant leurs idées de justice, de démocratisation et de bonne gouvernance. Aujourd'hui, les ONG tentent de collaborer avec les partis politiques sur certaines questions, bien que cela les tourmente beaucoup.

La société civile dans les régimes autoritaires

Quoique la politisation des ONG soit inopportune et que cela comporte des risques, pourquoi des représentants de la société civile au Kirghizstan collaborent-ils avec les partis dans leur recherche de moyens plus efficaces pour influencer les décisions politiques ?

Les cinq pays d'Asie centrale ont des régimes autoritaires. La croissance économique est faible et les gens qui vivent dans la pauvreté ne bénéficient d'aucune protection sociale. Les violations des droits de l'homme et la corruption à tous les niveaux de pouvoir sont monnaie courante. Le gouvernement dysfonctionne. Pour compenser cette situation, les ONG fournissent des efforts énormes et dépensent des sommes considérables. Néanmoins, nous ne sommes pas satisfaits de l'évolution de nos pays.

Les OSC ont souvent été déçues et ont en commun un certain scepticisme s'agissant de collaborer avec les institutions juridiques et politiques. Les conditions qui permettraient aux ONG de prendre les mesures nécessaires pour influencer la situation font défaut. En outre, les ONG qui divulguent les causes des problèmes existants – le plus souvent

la corruption et le non-respect des obligations du gouvernement – font l'objet de menaces et d'intimidation.

Les problèmes profondément ancrés nécessitent des solutions politiques

De nombreuses ONG, en particulier celles qui travaillent sur la question des droits de l'homme ont l'impression que s'attaquer continuellement aux conséquences des problèmes n'a pas de sens alors s'il est impossible de travailler sur leurs causes. Nous devons trouver de nouveaux moyens pour résoudre les problèmes et arrêter d'accorder une légitimité à nos gouvernements qui déclarent leur attachement à la démocratie simplement pour recevoir une aide financière.

Il faut travailler avec les partis pour améliorer l'espace politique. Au Kirghizstan, les partis d'opposition n'existent toutefois pas depuis très longtemps et commencent seulement à se développer. Les ONG dans notre pays ont des connaissances et une expérience plus vastes que les partis politiques. Elles doivent cela à l'aide apportée par les organisations donatrices et à leurs collègues des ONG du nord et à leur motivation d'étudier et de résoudre les problèmes de leurs communautés. Par conséquent, une collaboration avec les ONG aide les partis politiques à travailler de façon plus dynamique avec leur électeurat.

La société civile et les partis unis dans la lutte contre la corruption

En 2006, le Center InterBilim a organisé une grande manifestation contre le gouvernement. Il y a eu un mouvement important visant à "réformer la Constitution", ensuite le mouvement "Pour la justice" et en 2008, un Parlement public a été créé parallèlement au Parlement officiel, qui est corrompu. Toutes ces initiatives de coopération ont été positives en termes de consolidation des forces progressistes.

[Pull quote: La collaboration des ONG avec les partis politiques effraie nos collègues du nord qui ne veulent pas être critiqués pour ingérence dans les affaires internes].

Ces collaborations effraient nos collègues du nord qui ne veulent pas être critiqués pour ingérence dans les affaires internes. En outre, les actions communes des ONG et des partis politiques ne sont pas appréciées par nos gouvernements, qui critiquent les ONG pour leur politisation excessive. Nous devrions admettre que les organisations donatrices soutiennent rarement la participation des ONG à des actions à grande échelle en faveur de la lutte pour l'État de droit, la justice et contre la corruption. Pourtant, ces nombreuses questions ne se résolvent pas à une table de négociation. Notre intervention contre une injustice grandissante est nécessaire quand une minorité élue tente de s'imposer à la majorité et de la contrôler. Nous devons nous débarrasser de cette "politique de l'autruche" et apprendre à accepter la vérité. Pour que les subventions des organisations donatrices soient dépensées efficacement, c'est en tout cas impératif au lieu de se limiter à évaluer l'incidence à un niveau théorique et superficiel.

Influencer de l'intérieur

Nous, collègues du sud, payons le prix des lois obscures qui limitent la participation des ONG à la politique, du "deux poids, deux mesures" des gouvernements du nord et des

institutions internationales créées pour faire évoluer la démocratie dans les pays du sud, ainsi que des déclarations contradictoires des représentants de haut rang. Par exemple, M. Brishambo, le secrétaire général de l'OSCE, a qualifié le Kirghizstan de "chef de file de la démocratie en Asie centrale" lors de sa visite dans le pays, le jour même où les forces répressives harcelaient les participants d'une marche pacifique.

De telles déclarations permettent à nos gouvernements autoritaires de continuer à réprimer la société civile. Or, les représentants de la société civile doivent compter sur eux-mêmes pour continuer à se battre pour la justice. Cela signifie ne plus considérer les ONG simplement comme des organisations prestataires de services.

Nous devrions chercher les moyens de collaborer avec toutes les institutions qui partagent nos valeurs, à savoir celles qui se battent pour la démocratie et la justice.

Asiya Sasykbaeva, Center InterBilim, Kirghizstan
ccpub@infotel.kg

Fonction 2: Encourager la responsabilisation politique

La société civile et les médias unis pour lutter contre la torture au Kenya

L'histoire du Kenya regorge de violations des droits de l'homme et est marquée par une répression généralisée. Entre 1963 et 1998, l'État dirigé par le parti KANU a eu recours à la torture contre ses détracteurs. La plupart d'entre eux ont été arrêtés et incarcérés sans avoir eu de procès, tandis que d'autres étaient "éliminés".

Les années 1990 ont vu l'émergence d'un mouvement civil défendant les droits humains et une bonne gouvernance et voulant servir d'agent principal de changement. Des OSC sont apparues pour faire connaître aux gens leurs droits et pour exprimer clairement les griefs contre cette répression violente. D'emblée, les relations entre le gouvernement aux mains du KANU et la société civile ont été tendues. Le gouvernement assimilait la société civile aux partis politiques d'opposition. La société civile, par contre, considérait le KANU et le gouvernement comme un symbole d'immobilisme et non de changement.

Cette situation s'est poursuivie après le 27 décembre 2007, date des élections à la présidentielle, qui ont été contestées et ont entraîné des violations des droits de l'homme et la paralysie des médias. Quand apparaît une grande coalition politique, les médias doivent servir d'opposant à l'État s'il n'y a pas de démocratie multipartite. Ils doivent aussi préparer le terrain pour que les règles du jeu deviennent plus équitables, notamment en collaborant avec des OSC défendant les droits de l'homme.

Droits de l'homme et journalisme-plaidoyer : BA.BA

Un des nombreux instruments utilisés dans la défense des droits de l'homme est le "journalisme-plaidoyer". Il engage les médias à mettre un terme à l'impunité et contribue à obliger les auteurs de crimes à rendre compte de leurs actes. Un groupe de pression envoie habituellement une équipe d'observateurs des droits de l'homme pour examiner toute allégation. Si un cas de violation est signalé et prouvé, il faut obtenir le consentement de la victime à utiliser les preuves pour faire de la publicité. Les journalistes relaient ensuite l'affaire, soit dans les journaux, soit dans les médias

électroniques. Cela peut avoir pour conséquence de déclencher un débat national et influencer l'opinion publique.

[Pull quote: **Le journalisme-plaidoyer peut déclencher un débat national et influencer l'opinion publique.**]

Le Kenya compte avec une presse libre florissante et les défenseurs des droits de l'homme ont à leur disposition une série de journaux et de stations de radio avec lesquels travailler. Les agents de groupes de pression commencent par contacter différents éditeurs et journalistes pour discuter du concept de journalisme-plaidoyer, fournir des informations sur l'affaire de violation supposée et donner aux journalistes des questions spécifiques à poser. Pour les journalistes, obtenir de l'information auprès de la police est souvent fastidieux, mais possible. Après la diffusion de l'histoire par le journaliste, l'organisation de défense des droits de l'homme décide comment elle va intervenir : en intentant un procès immédiatement ou en aidant les victimes à déposer une plainte officielle auprès de la commission nationale indépendante des droits de l'homme du Kenya.

Une justice pour les victimes de tortures ?

L'Unité médico-légale indépendante (IMLU) et le consortium contre la torture et les violations des droits de l'homme appliquent le journalisme-plaidoyer pour défendre les droits des victimes de la torture.

En cas de tortures perpétrées par la police, les victimes se heurtent souvent à des obstacles pour obtenir les documents nécessaires pour porter plainte. Les victimes qui se plaignent de torture ou de mauvais traitement par la police sont tenues par la loi de signaler leurs allégations au commissariat de police avant de pouvoir recevoir le formulaire "P3" de plainte, qui doit être certifié par un médecin requis par la police. Les victimes doivent prouver qu'elles ont fait l'objet de tortures et ce, de façon intentionnelle et systématique.

Le journalisme-plaidoyer est une démarche pratique pour aborder les vrais problèmes. Prenons le cas de Kimani Njoroge, un gamin des rues de 17 ans, qui a été blessé par balle et arrêté à Nairobi par la réserve de police kenyane sous prétexte qu'il avait commis un vol avec violence. Il a été placé en détention provisoire et torturé à maintes reprises. Pendant cinq jours, ses amis et parents l'ont cherché et ont été harcelés et intimidés par les agents de police du commissariat central e quand ils s'y sont rendus pour demander de l'aide. L'affaire a été signalée à la IMLU et un appel a été lancé dans les médias pour retrouver Kimani, ce qui a incité la police à révéler où il se trouvait.

Le supplice de Kimani a ensuite été relaté dans les journaux, qui ont demandé à la police de le relâcher. L'officier de police provinciale de Nairobi a répondu et admis que Kimani était détenu par la police malgré les dénégations contraires précédentes.

L'IMLU en action

L'IMLU a réagi en envoyant des représentants au commissariat, accompagnés de journalistes et de médecins. On leur a refusé d'entrer. Ensemble, ils ont campé à l'extérieur du commissariat et ont vu la police faire sortir furtivement Kimani Njoroge pour l'amener à l'hôpital national de Kenyatta. Ils ont suivi le convoi de police jusqu'à l'hôpital

et ont obtenu de s'entretenir avec Kimani Njoroge. Il était aveugle. Les médecins ont confirmé que Kimani avait subi une blessure par balle à l'œil gauche. Malgré son état de santé et son âge, la police l'a inculpé le lendemain pour vol avec violence.

Kimani Njoroge est resté en détention pendant 18 mois et pendant son procès pour finalement être acquitté pour manque de preuve. Les chroniqueurs judiciaires, en utilisant le journalisme-plaidoyer ont maintenu la pression pendant le procès et ont entretenu l'attention de l'opinion publique sur l'affaire.

Le résultat du procès a poussé l'IMLU à déposer une plainte officielle pour blessure par balle et torture de Kimani. La police a refusé de délivrer le formulaire P3 nécessaire. Pendant une longue bataille en vue d'obtenir ce formulaire, l'IMLU a porté l'affaire devant le Commissaire de police, le procureur général et le directeur des enquêtes criminelles. Alors que le débat public sur la violence policière qui a suivi faisait rage, le Commissaire de police a dissous la réserve de police kenyane et a lancé une enquête sur la gendarmerie centrale. Dans cette pénible bataille pour obliger les autorités à rendre des comptes, Kimani Njoroge a finalement obtenu son formulaire P3 et s'est lancé dans une demande de réparation.

Evans Wafula
wamwoyo@yahoo.com

Fonction 3: Bâtir la confiance sociale, la réciprocité et des réseaux

Rivières et pierres : Activisme des citoyens touchés par le VIH

La situation des personnes vivant avec le VIH/SIDA influence-t-elle la façon dont elles vivent leur citoyenneté et leur participation ? Quels sont les problèmes et les possibilités de participation des personnes vivant avec le VIH/SIDA en tant que citoyens à part entière ? Une étude de cas sur le Fonds mondial au Pérou a donné certains éléments de réponse.

Le travail sur le terrain à Lima a été réalisé avec la collaboration des principaux réseaux (plates-formes) de personnes vivant avec le VIH/SIDA et de différents acteurs liés à CONAMUSA. La méthodologie s'est basée sur l'analyse de métaphores, les groupes de discussion et des techniques participatives aidant les militants à raconter leur histoire. Les militants ont dépeint "la rivière de ma participation" (ils ont partagé des histoires de visibilité politique et fait le lien avec leurs expériences personnelles par le biais de chutes d'eau, de tourbillons, d'affluents et de pierres) et exprimé comment ils vivaient leur participation à CONAMUSA à travers différentes images. Ils ont souligné deux idées principales pendant la recherche.

Idée 1: 'Participation de nécessité'

"Ici, l'État a complètement occulté le problème et nous militants, avons dû en payer le prix. C'est comme s'il fallait payer pour donner une visibilité au problème du VIH/SIDA, mais en exploitant notre visage. Bon nombre d'entre nous avons dû apparaître dans les médias, alors qu'aucun n'avait envie de voir son diagnostic rendu public." **Militant atteint du VIH**

La perception du temps influence les pratiques des citoyens. "La participation par nécessité, intervient dans les situations urgentes : quand les vies des personnes concernées sont en danger, à moins qu'elles ne prennent des mesures, c'est-à-dire, en participant. Pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA, le diagnostic est un moment déterminant qui change la façon dont elles portent un regard sur leur vie et leur action politique.

En outre, une participation dans l'urgence crée des "identités de nécessité". Dès que l'urgence immédiate est traitée, les niveaux de participation ont tendance à diminuer, car le temps imparti pour mettre au point, tant un agenda à long terme que des identités politiques allant au-delà des préoccupations immédiates, n'est pas suffisant. Au Pérou, l'activisme a commencé à faiblir quand les traitements antirétroviraux sont devenus disponibles gratuitement, c'est-à-dire en 2004. Steven Robins (2005: 12) indique que cette tendance a également été observée au Royaume-Uni, où certains activistes affirment que "le traitement du SIDA a tué le militantisme".

Idée 2: Micro-participation

"Comment devient-on militant? Au début, puisqu'il n'y avait pas de médicaments ni autre moyen pour les sauver, les personnes vivant avec le VIH/SIDA ont commencé à créer des groupes de soutien, ce qui les a aidés. Petit à petit, certaines personnes ont décidé de changer et de ne pas se limiter à se serrer dans les bras. Ils se sont mis à exiger des droits". **Militant atteint du VIH**

Il y a différents niveaux de participation, bien qu'ils soient liés. Ce qui se produit aux niveaux macro-politique ou interinstitutionnel est lié aux expériences les plus personnelles et immédiates. J'ai appelé cette dimension personnelle la "micro-participation".

Quand on entend les militants raconter, on s'aperçoit que le moment décisif, après le diagnostic, a été pour eux tous de rejoindre un groupe de soutien mutuel (GAM). Ces espaces ont permis aux personnes vivant avec le VIH/SIDA d'avoir une expérience très personnelle, de partager leurs préoccupations, leurs craintes, expériences et problèmes avec un groupe de pairs représentant une alternative à la dynamique de pouvoir typique des démarches biomédicales individuelles. Le fait de reconnaître que la stratégie relative à la défense des intérêts dans le domaine du VIH/Sida comporte une dimension personnelle importante équivaut à considérer les GAM comme un exemple de la sphère politique et personnelle.

Les GAM peuvent même être considérés comme des lieux où peut s'éveiller l'activisme, puisqu'ils ont encouragé un processus de visibilité politique chez les militants, en leur donnant une première occasion de s'organiser, ce qui a entraîné la création d'autres groupes et plates-formes de militants. Les GAM sont des espaces indépendants fondamentaux pour un modèle tel que CONAMUSA, que l'on peut comprendre par la théorie des espaces participatifs invités (Cornwall, 2004), c'est-à-dire impliquant des dynamiques de pouvoir dans les ministères, les ONG et les communautés de personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Pertinence pour les organisations de développement

Les concepts de "participation par nécessité" et de micro-participation peuvent aider les institutions de développement à affronter le problème des conséquences imprévues de l'aide à la lutte contre le VIH/SIDA, par exemple l'affaiblissement du mouvement. La

question épineuse est de savoir comment des organisations extérieures comme le Fonds mondial peuvent soutenir les initiatives existantes, dynamiques et précieuses, comme les groupes de soutien mutuel sans les affaiblir.

Les conclusions sont notamment que les sympathisants devraient consacrer plus de temps à mettre au point des programmes sur le long terme, à utiliser les étapes dans le financement, et à comprendre que la participation repose non seulement sur les CCM nationales, mais sur d'autres "espaces alternatifs" et réseaux dont les pratiques démocratiques sont importantes, mais habituellement négligées.

La stratégie doit compter sur l'aspect "personnel", c'est-à-dire les GAM. Les GAM devraient également être pris en considération dans les principes internationaux comme le Principe GIPA (Participation accrue des personnes vivant avec le VIH et le sida). Enfin, pour élaborer des modèles participatifs et adéquats, il faut tenir compte des contradictions et des dilemmes de la participation des personnes vivant avec le VIH et le SIDA.

Henry Armas, ISSIS/HIVOS
henryarmas@yahoo.com.mx

Fonction 4 : Créer et encourager les alternatives

Compostage en ligne : utilisation des télécentres pour favoriser l'échange d'expertise en matière agricole

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent jouer un rôle déterminant pour améliorer le transfert de connaissances dans une agriculture à petite échelle. L'expérience de l'agence rurale pour l'avancement social et technologique (RASTA) à Kerala, Inde, montre que les agriculteurs sont enthousiastes à l'idée d'utiliser les messages, l'information et les vidéos en ligne pour tirer les leçons des expériences des autres en matière d'agriculture. Quand l'utilisation de nouveaux moyens technologiques donne des résultats positifs, les agriculteurs sont heureux d'en profiter.

Chacun a sa propre solution

Kerala, un des États indiens les plus au Sud, est principalement peuplé de personnes vivant de l'agriculture, soit comme producteurs, soit comme ouvriers agricoles. Les cultures étaient auparavant des cultures de subsistance, mais se sont peu à peu conformées aux besoins du marché ces 50 dernières années. À présent, les agriculteurs font pousser des épices, du café et des fruits destinés à la vente, en plus du riz non décortiqué. Alors que les gens ont négligé le sol et la conservation de l'eau, les pratiques agricoles se sont intensifiées et les pesticides et les engrais sont de plus en plus utilisés. Ceci a donné lieu à des pénuries d'eau, la déforestation et des problèmes environnementaux à Kerala. En 2004, il y a eu une crise dans le secteur agricole quand ces problèmes environnementaux se sont ajoutés à une diminution du prix des cultures, à des pertes d'emploi et à des attaques d'insectes nuisibles.

RASTA travaille avec les femmes de Kerala depuis 25 ans. L'agence gère des groupes d'épargne et d'économie et des groupes de soutien pour femmes. Les groupes de soutien sont composés de 10 à 12 femmes qui se réunissent chaque semaine pour rassembler leurs économies et discuter de leurs projets. Une forte impulsion et un sens

de l'action collective se développent entre les membres du groupe en l'espace de deux à trois ans et cette force collective est souvent canalisée dans le lancement d'activités nouvelles ou différentes pour gagner leur vie. Au fil du temps, RASTA a constaté que la démarche du groupe d'entraide était très efficace pour autonomiser les femmes et pour trouver des activités adéquates leur permettant de gagner leur vie. Compte tenu du fait que l'agriculture est en crise alors qu'il est le premier secteur générateur de revenu, RASTA a fortement mis l'accent sur la formation des agriculteurs à des systèmes de production agricole durables, le partage d'information, les services d'extension de terrain et la diversification des cultures.

Transfert des connaissances en matière agricole

RASTA favorise le transfert des connaissances en matière agricole depuis plus de 20 ans et a appris l'importance de l'apprentissage collectif entre pairs pour améliorer l'agriculture. Les agriculteurs reçoivent souvent des informations tendancieuses, par exemple, de la part de vendeurs d'engrais, dont les conseils sont orientés sur l'achat de produits plutôt que sur le développement durable. Pour réagir à cela, RASTA a créé un Centre de connaissances villageois en 2004, qui est géré par les groupes locaux de soutien de femmes. Ce centre détient de la documentation que RASTA a rassemblée au fil des années sur les pratiques agricoles durables qui ont fait leurs preuves, à la fois les méthodes traditionnelles et modernes.

Même si les fermiers possèdent les connaissances traditionnelles et qu'ils reçoivent des informations de la part des médias, ils n'étaient pas satisfaits des informations disponibles avant l'établissement de ces centres. Ils cherchent en effet des informations pratiques pour résoudre le problème des insectes nuisibles et des maladies. De nombreux agriculteurs demandent des informations sur la commercialisation car ils ne connaissent pas les prix du marché des cultures qu'ils vendent. Ils sont à la merci des vendeurs de gros qui leur achètent leur production à faible prix. Ce sont des informations très importantes dans une région où la majorité des cultures sont des cultures de rente. De nombreux agriculteurs ont également besoin de renseignements sur la gestion du bétail.

En 2006, RASTA a modernisé le centre de connaissance pour en faire un télécentre. L'État de Kerala tient beaucoup à exposer la population aux avantages de la technologie, et le ministère de l'Agriculture a établi des plates-formes d'information et de réseautage similaires, mais pas au niveau des villages. Grâce à un projet financé par l'UE, RASTA est parvenu à impliquer la fédération locale des femmes dans l'installation d'ordinateurs et de l'accès Internet au télécentre.

Du champ à l'Internet

Un télécentre est un espace public où l'on peut avoir accès à une série de services de communication. Les télécentres sont équipés d'ordinateurs et pourvus d'un accès à Internet. Leur rôle est de faciliter l'échange d'information entre fermiers, groupes de la communauté, instituts de recherche et organisations intermédiaires. Les fermiers peuvent ainsi poser des questions aux experts en agriculture travaillant dans les instituts de recherche. Les questions sont traduites en anglais par l'opératrice du télécentre et envoyées par courrier électronique à l'expert. Les agriculteurs peuvent également téléphoner directement aux experts.

Les informations disponibles proviennent tant de sources locales que de recherches. Les bonnes pratiques en agriculture ont été récoltées auprès des villageois, des fermiers, des experts et des instituts de recherche, etc. Ces bonnes pratiques sont systématiquement consignées et mémorisées dans la base de données du télécentre. Les outils en ligne du télécentre sont notamment un site Internet, une base de données d'exemples (y compris des vidéos) et un forum de discussion.

Un aspect important du télécentre est que l'information est accessible dans la langue locale (Malayalam) et fait référence aux conditions et cultures de la région (voir www.farmfriend.org). Les clips vidéo illustrant les bonnes pratiques – réalisés par une équipe de 5 femmes de la région – sont un outil de vulgarisation des connaissances très prisé. Les fermiers sont très intéressés de regarder les vidéos et de reproduire les pratiques.

Les résultats qu'a produits l'établissement de télécentres pour donner des informations en matière d'agriculture sont extrêmement réjouissants. Il y a eu un changement soudain dans la manière dont les agriculteurs, en particulier les femmes, considèrent l'agriculture. Nombreuses sont les technologies illustrées par des vidéos et textes qui ont été adoptées par les agricultrices locales. Un avantage est que l'information est disponible dans leur village et qu'elle est fournie sur support visuel. Dans de nombreux cas, les agricultrices ont appris et appliqué de nouvelles méthodes de compostage via le télécentre, non seulement à Kerala, mais même au Bengale occidental, à des milliers de kilomètres.

Maîtrise locale du contenu local = réussite

Les expériences menées par RASTA au Kerala montrent que les télécentres gérés par la communauté peuvent faciliter la communication de connaissances en matière d'agriculture, pourvu qu'elles soient soutenues par une bonne équipe en ce qui concerne l'élaboration du contenu, ainsi que par un groupe d'experts. Fournir du contenu dans les langues locales et utiliser des clips vidéos sont des outils de communication excellents. Fournir des informations hors-ligne est également utile dans les régions où la couverture de la connexion à Internet est faible. La maîtrise par la communauté et le fait que les méthodes de travail ne soient pas orientées sur le profit garantissent la durabilité du centre. Un facteur favorable dans ces régions est la force des groupes de soutien de femmes, qui catalysent la mise en œuvre positive des activités de projet.

Mme Omana Kachukuttan, Directeur, RASTA
rasta_k@satyam.net.in
www.rastaindia.org

Fonction 5: Soutenir les droits des citoyens et le concept de citoyenneté

La société civile considérée comme un concurrent par l'État

La société civile au Nicaragua a pu s'engager sur le plan politique parce que d'après la Constitution nicaraguayenne, les citoyens ont le droit de s'organiser et de s'engager dans les questions politiques. Utilisant cette application pratique de citoyenneté, Coordinadora Civil, un organisme de coordination de la société civile, a appris à s'engager activement en politique et à fournir des services.

Cependant, le nouveau gouvernement a récemment commencé à considérer les OSC comme des concurrents dans la mesure où elles aident la population et obtiennent des fonds étrangers de développement. Le gouvernement a la capacité de marginaliser les droits constitutionnels de la société civile en ignorant les structures d'engagement existant auparavant.

L'ouragan Mitch a mobilisé la société civile

Les initiatives de reconstruction qui ont suivi le passage de l'ouragan Mitch ont vu apparaître une société civile organisée, ayant une nouvelle conception d'elle-même.

En octobre 1988, le Nicaragua a été sévèrement dévasté par l'ouragan Mitch. À l'époque, l'incapacité du gouvernement à aider les victimes et à reconstruire les infrastructures du pays s'est fait jour. Les organisations de citoyens se sont associées pour réagir à l'urgence. Elles ont canalisé des fonds extérieurs et ont collaboré avec les institutions gouvernementales pour tendre une main secourable aux nombreux citoyens et régions touchés.

Les 300 organisations citoyennes impliquées dans la reconstruction se sont rassemblées en décembre 1998 sous l'appellation Coordinadora Civil para la Emergencia y la Reconstrucción (Coordinadora Civil ou CCER). CCER est un organisme de coordination d'une série d'organisations citoyennes : ONG, secteurs sociaux, corporations, syndicats, organisations caritatives et autres secteurs de la société civile se caractérisant par la mission de fournir des services non-commerciaux aux personnes dans le besoin, et par leur autonomie par rapport à l'État, le gouvernement, les églises, les partis politiques et les entités exerçant des activités commerciales. Chaque membre de la Coordinadora a des objectifs spécifiques propres, mais tous ont en commun les objectifs de la Coordinadora, à savoir influencer les politiques publiques par la création d'une citoyenneté forte en faisant naître la conviction et le consensus.

Les activités politiques du CCER

Les activités du CCER ont rapidement dépassé les activités de secours et de reconstruction occasionnées par l'ouragan. Le CCER a effectué un audit social de l'utilisation faite par le gouvernement des fonds d'urgence venus de l'étranger et a procédé à une enquête approfondie, interrogeant 10000 personnes, sur les effets de l'ouragan, et l'efficacité et la transparence de l'aide reçue par les victimes. Les conclusions de l'enquête ont été rendues publiques.

La société civile renforcée par ses affrontements avec le gouvernement

Alors que rien ne le laissait prévoir, ces succès ont provoqué un affrontement entre la société civile et les représentants du gouvernement. Le manque de préoccupation du gouvernement pour les besoins élémentaires de la population l'a exposé à la critique et a créé une concurrence pour l'obtention de fonds d'urgence étrangers. Mais, malgré les tentatives législatives du gouvernement de mettre les OSC sur la touche et de monopoliser tous les fonds disponibles, les OSC ont survécu et neutralisé ces attaques. Cela s'explique en particulier par le prestige et la reconnaissance qu'elles ont dans la population grâce à leur efficacité de réaction à l'ouragan. Elles sont apparues renforcées et solidaires, ayant travaillé ensemble sur cette urgence, et ayant été ensemble confrontées aux menaces du gouvernement.

La Constitution du Nicaragua : citoyenneté pour la société civile

Plusieurs organisations de citoyens se sont employées en 2003 à rédiger une loi de participation citoyenne à présenter à l'Assemblée nationale : la loi 475. En faisant son ébauche, les organisations citoyennes ont commencé à se percevoir comme "la société civile", c'est-à-dire des citoyens organisés qui ne font pas partie de la "classe politique contrôlant le pouvoir public" et qui s'efforcent de participer avec le gouvernement par des moyens propres et légalement approuvés, aux décisions politiques du pays.

La loi 475 de la Constitution nicaraguayenne a la mission suivante : "Les citoyens ont le droit de participer aux matières publiques et à la gestion de l'État à des conditions égales", Article 50 de la Constitution. C'est précisément ce qui a poussé l'Assemblée nationale à approuver la loi. Les articles 4 et 50 de la Constitution reconnaissent en outre que les citoyens privés – et les groupes de citoyens – ont le droit de s'occuper des questions de gestion de l'État. La loi 475 utilise ce droit de groupes de citoyens reconnu par la Constitution à intervenir dans "la chose politique", que l'on interprète comme le droit de la société civile à avoir des opinions politiques.

Cependant, la classe politique voit cette disposition de la Constitution comme un moyen pour la société civile de partager le pouvoir politique. Elle a donc tendance à ignorer cette mission constitutionnelle autant que possible.

On l'a vu avec le Conseil national de la planification économique et sociale, le CONPES. Ce conseil a été créé par décret présidentiel et reprenait des propositions importantes de la société civile. Sous le mandat de son ancien Président, le CONPES est devenu le principal organe de représentation de la société civile auprès de l'État et il fonctionnait bien. Cependant, cet organe de personnes ne faisant pas partie de la classe politique ne jouissait pas de la confiance de l'Assemblée nationale.

À la prise de fonction du Président actuel en 2006, le CONPES a été ignoré. En 2007, il a été réorganisé de manière telle que les nouvelles structures sont en contradiction avec le système prévu par la loi 475. Il a exclu la plupart des OSC les plus actives pour privilégier les membres affiliés à des partis. Le nouveau CONPES a découragé la participation des citoyens prenant la forme de déclaration d'autonomie, de critiques et de débat. Par contre, il soutient la fourniture de service.

Coordinadora Civil a fait ses preuves, que ce soit par ses commentaires et son engagement politique, les manifestations qu'il a organisées, ses critiques des politiques néolibérales et sa lutte contre la pauvreté. Néanmoins, son autonomie et son franc-parler ont provoqué une confrontation avec le gouvernement actuel en 2007 : "Nous sommes partisans de l'autonomie et de l'indépendance parce que nous avons nous-mêmes l'impression de faire partie de la société civile et pensons que notre Constitution et loi sur la participation citoyenne exige que la société civile soit autonome et indépendante, et nous devons à nos citoyens de donner cet exemple d'intégrité."

Mais le gouvernement actuel souhaite que la société civile s'aligne sur les objectifs du parti. Et quand il constate qu'il y a de la résistance, il persécute et tente de réprimer la société civile autant que possible. La société civile a été accusée dans les médias semi-officiels d'être l'alliée de la campagne de "droit international" visant à discréditer et déstabiliser le gouvernement nicaraguayen. Une pièce à conviction flagrante avancée par le gouvernement était le slogan "DEMOCRATIE, OUI, DICTATURE, NON...!" brandi lors des manifestations de la société civile. Coordinadora Civil et la société civile en général sont actuellement considérés comme des ennemis dangereux de l'État. Entre-

temps, des propriétaires disposant de grands capitaux sont nommés à des postes de conseillers officiels du "peuple" au Conseil suprême de l'entreprise privée et des gangs, réprimant violemment les manifestations contre la fraude électorale, ont été armés et reçu l'appellation de "Activistes sandinistes" patriotiques.

Cette situation est vraiment préoccupante. Le régime nicaraguayen évoluera-t-il pour devenir plus autoritaire, au mépris total des normes de démocratie alors que la Constitution du Nicaragua et la Loi sur la participation des citoyens ont défini celles-ci très clairement ?

Iván García Marenco, Coordinadora Civil
ivancorinto@yahoo.com
www.ccer.org.ni
44000

Pour en savoir plus

Dans ce numéro, vous n'avez pu prendre connaissance que d'une poignée d'études de cas sur la quarantaine qui ont été présentées pendant la conférence organisée par INTRAC "Whatever Happened to Civil Society". Les autres traitent de sujets tels que la radio communautaire à Madagascar, les autorités locales en Palestine, les partenariats avec le gouvernement au Sud Soudan, les droits des femmes au Moyen-Orient et la légitimité des antennes des ONGI. Toutes ces présentations et études de cas (de 5 pages) peuvent être téléchargées à l'adresse suivante :

www.intrac.org/pages/cstudy.html

La conférence a également traité de sujets plus généraux comme les défis auxquels sont confrontés les différents types d'OSC, comment définir la société civile en différentes langues, les convictions dans les organisations, les façons d'aller de l'avant des différents types d'acteurs et, bien entendu, aller au-delà de la "société civile". Ces présentations faites en séance plénière sont disponibles à l'adresse :

www.intrac.org/pages/plenary.html

Ne manquez pas les présentations stimulantes faites par Kumi Naidoo et Alan Fowler!

Enfin, INTRAC tient à remercier le principal facilitateur Valli Yanni pour les efforts impressionnants qu'elle a fournis pour que cette conférence voit le jour.